

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE du VENDREDI 26 JUIN 2015

Association : **BADMINTON CLUB VEYNOIS**

Adresse : (chez le Président en exercice) **M. Michel MASCARIN**, Plan de Guire, 05700 LE BERSAC

Tél/mail : 06 42 95 44 86 / badmintonclubveynois@free.fr

Le 26 juin 2015 à 19h00, les membres de l'association **BADMINTON CLUB VEYNOIS** se sont réunis au **Gymnase de la Région Pierre MENDES FRANCE (Veynes)** en **Assemblée Générale Ordinaire Élective** sur convocation du **Conseil d'Administration**.

Il a été établi trois feuilles d'émargement, annexées au procès-verbal, et signées par les membres présents en leur nom propre ou en tant que représentant de membres.

L'Assemblée Générale est présidée par **M. Michel MASCARIN** en qualité de Président de l'association. Il est assisté par une secrétaire de séance, **Mme Laure PICARD du CHAMBON**, en tant que secrétaire de l'association.

Plus de $\frac{1}{4}$ des membres étant présents ou représentés (soit 29 membres sur 77 inscrits à ce jour), tel qu'il est prévu par les articles 7, 11 et 16 des statuts actuels, l'Assemblée Générale Ordinaire Élective est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président remercie pour leur présence Messieurs **Silvan ETIENNE**, président du CODEP et **Daniel CALLEBAUT**, vice-président de l'Office Municipal des Sports.

L'ordre du jour est rappelé par le Président :

1. Approbation du compte-rendu moral, sportif et financier ;
2. Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée 2014/2015 ;
3. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'Administration ;
4. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration (4 mini à 12 places maxi à pourvoir) ;
5. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur Bureau ;
6. Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2015/2016 ;
7. Propositions des modalités de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2015/2016 ;
8. Créations de commissions internes au club pour la saison 2015/2016 ;
9. Questions diverses

Le Président fait remarquer que l'ensemble des documents a été adressé par e-mail à chacun des membres dans le cadre des convocations (*également présents et consultables au gymnase lors des séances*).

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix, à mains levées à l'unanimité de l'AG les points suivants conformément à l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu moral, sportif et financier

L'Assemblée Générale adopte les bilans

- moral à l'unanimité de l'AG moins 1 abstention (joint en annexe 1)
- sportif à l'unanimité de l'AG (Joint en annexe 2)
- financier à l'unanimité de l'AG (joint en annexe 3).

2. La discussion sur la pratique sportive et conviviale n'est pas abordée mais une question est soulevée par Philippe COCAGNE qui souhaite connaître la position du club sur l'acquisition d'une machine à lancer les volants car il n'est pas acté dans les PV du CA si une décision a été prise. M. COCAGNE ne comprend pas le manque d'intérêt pour une machine qui serait gratuite (dans le cadre d'un projet de la SNCF) et il regrette de ne pas avoir été invité par le Conseil d'Administration pour en parler. Le Président évoque les doutes du CA quant à la gratuité totale de la machine et rappelle que la machine à volants du Codep en prêt n'est pas utilisée par les adhérents.

3. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'administration

4. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration

Après rappel par le Président que 4 à 12 sièges sont à pourvoir tel qu'il est prévu par l'article 11 des statuts actuels et annonce de la liste des 10 candidats sortants et d'un nouveau candidat, il est procédé à l'élection des administrateurs.

Sont déclarés régulièrement élus les seuls administrateurs suivants :

M. Michel MASCARIN à l'unanimité de l'AG moins 1 voix contre

M. Jean-Yves TOURTET à l'unanimité de l'AG

Mme Laure PICARD du CHAMBON à l'unanimité de l'AG

Mme Patricia SUBLARD à l'unanimité de l'AG

M. Hans PENNINGA à l'unanimité de l'AG

M. Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO à l'unanimité de l'AG

M. Dominique CHOLET à l'unanimité de l'AG

M. Xavier NOPRE à l'unanimité de l'AG

Mme Céline BLAIN à l'unanimité de l'AG

Mme Fabienne LARD à l'unanimité de l'AG moins 1 voix contre et 1 abstention

M. Laurent VALLIERE à l'unanimité de l'AG

L'ensemble des membres nouvellement élus déclare jouir de leurs droits civiques et n'être frappé d'aucune incompatibilité avec les fonctions qui viennent de leur être confiées et déclare les accepter.

5. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur bureau

Après réunion du nouveau Conseil d'Administration, il est procédé à l'élection des administrateurs du bureau tel qu'il est prévu par l'article 11 des statuts actuels.

Sont déclarés régulièrement élus au bureau les administrateurs suivants :

M. Jean-Yves TOURTET : Président à l'unanimité du CA

M. Michel MASCARIN : Vice-Président à l'unanimité du CA
Mme Laure PICARD du CHAMBON : Secrétaire à l'unanimité du CA
Mme Patricia SUBLARD : Trésorière à l'unanimité du CA

A noter que Messieurs Hans PENNINGA et Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO occuperont respectivement les postes de secrétaire-adjoint/webmaster et de responsable des tournois/inscriptions aux tournois.

Les autres fonctions seront réparties lors du prochain Conseil d'Administration.

L'ancien Président Michel MASCARIN passe la parole au nouveau Président Jean-Yves TOURTET.

6. Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2015/2016

Pour rappel, le prix de la licence était de 75€ pour les adultes et les jeunes, de 50€ pour les Minibad et de 35€ pour les licenciés extérieurs la saison passée.

Après débat, l'Assemblée Générale propose de maintenir les tarifs

à 75€ pour les adultes

à 75€ pour les jeunes avec prise en charge des TDJ

à 50€ pour les Minibad

et de baisser le tarif pour les licenciés extérieurs à 25€

Cette proposition est votée à l'unanimité de l'AG.

7. Proposition des modalités de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2015/2016

A priori les créneaux actuels seront renouvelés mais il convient de rappeler que le créneau de 17h30 à 18h30 est un créneau OMS qui est donc susceptible de ne plus être disponible.

Le créneau du dimanche matin est soumis au fait que le gymnase soit libre.

En été des horaires spéciaux sont appliqués : à partir de 18h30 les mardi et vendredi et à partir de 10h le dimanche.

Pour ce qui est des entraînements, Laurent VALLIERE est disposé à continuer comme l'an passé mais Philippe COCAGNE et Adeline KENNEL n'ont pas encore fait savoir s'ils poursuivaient. Il est par conséquent difficile actuellement de donner des précisions sur les futurs entraînements.

Pour les Interclubs il serait bon de s'y prendre très tôt car la mise en place de ce genre de rencontres prend du temps.

En matière de convivialité le club souhaite continuer à organiser des pots de rentrée et envisage des sorties hors badminton.

8. Création de commissions internes au club pour la saison 2015/2016

Certains sujets pourraient être préparés au sein de commissions.

Ainsi l'organisation de notre tournoi Bad'In Buëch pourrait faire l'objet d'une commission, tout comme la préparation des Interclubs etc.

9. Questions diverses

Occupation des créneaux : il est remarqué que certains créneaux sont peu occupés, en particulier à partir de 20h45 et certains joueurs hésitent à venir s'ils ne sont pas certains d'avoir des adversaires/partenaires

pour jouer. Faire des statistiques de la fréquentation des plages pourrait être une solution. Il est alors suggéré d'insérer une ligne à ce sujet sur le formulaire d'inscription au club ou de demander leurs préférences aux joueurs lors des séances.

Volants : Nous précisons que nous revendons les volants RSL au prix où nous les achetons, soit 13€, sans faire de bénéfice.

Occulter les verrières : problème récurrent d'éblouissement. Il faudrait obtenir une autorisation du lycée pour occulter les verrières (ce qui profiterait aux lycéens comme à tous les clubs). Ensuite nous demanderons un devis pour un film anti-éblouissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

Il est dressé 4 exemplaires originaux du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Élective signés par le Président et la Secrétaire de séance ainsi que par tous les membres du Conseil d'Administration élus en ce jour et présents lors de la réunion du nouveau Conseil d'Administration.

Le Président de séance
M. Michel MASCARIN



La Secrétaire et de séance
Mme Laure PICARD du CHAMBON



Le Secrétaire-adjoint/webmaster
M. Hans PENNINGA



Membre du Conseil d'Administration
M. Laurent VALLIERE



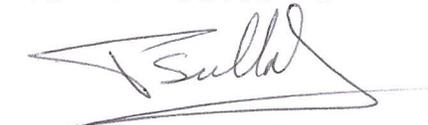
Membre du Conseil d'Administration
M. Dominique CHOLET



Le Vice-Président
M. Jean-Yves TOURTET



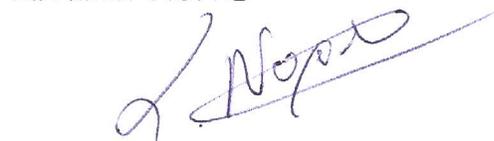
La Trésorière
Mme Patricia SUBLARD



Responsable Compétitions
M. Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO



Membre du Conseil d'Administration
M. Xavier NOPRE



Membre du Conseil d'Administration
Mme Céline BLAIN

